

Service de neurologie - limitation temporaire des prestations ambulatoires

NL neurologie

Le Service de neurologie continue d'évaluer toute demande qui lui sera adressée, mais il n'est pas en mesure d'assurer des suivis ambulatoires pour de nouvelles personnes avec des situations chroniques, y compris pour les patient-e-s stationnaires quittant l'HFR.

Texte de l'article

[Service de communication](#)

[Médecins référents](#)

Étiquettes

[Neurologie](#)